



SM interdépartemental du bassin du Cher Sauvage (Siren : 254100746)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Mennetou-sur-Cher
Arrondissement	Romorantin-Lanthenay
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	05/12/1978
Date d'effet	05/12/1978

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Françoise GILOT-LECLERC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Mennetou-sur-Cher
Numéro et libellé dans la voie	16 rue Pierre Loyau
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41320 Mennetou-sur-Cher
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 399
Densité moyenne	63,86

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
36	CC Chabris - Pays de Bazelle (243600202)	CC
41	CC du Romorantinais et du Monestois (200018406)	CC
41	CC Val-de-Cher-Controis (200072064)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau Par substitution
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer Par substitution
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines Par substitution
- Autres actions environnementales <i>Missions du Grand Cycle de l'Eau dites actions HORS GEMAPI (art. L.211-7 CE) 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)